

2023-06-15
2023-1688

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés, RVD2023-06. L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au le 2 septembre 2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à pmra.info-arla@hc-sc.gc.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

L'Insecticide Klenze 9

Pour usage intérieur dans les bâtiments et pour usage extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les vérandas, les patios et les terrasses pour tuer les fourmis, anthrènes des tapis, blattes, grillons, perce-oreilles, cloportes communs, araignées, lépismes argentés, puces, tiques sanguines, mouches domestiques, pollénies du lombric

Pour usage extérieur pour tuer les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans leurs nids

SOLUTION

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

No. d'HOM 33737 L. P. A.

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrine ... 0,050%

N-Octyl bicycloheptène dicarboximide ... 0,239%

Perméthrine ... 0,200%

CONTENU NET: 250 à 1000 mL

DANGER



POISON

INFLAMMABLE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ECO-COP INC

2800 Scotia Place, 10060 Jasper Avenue

Edmonton, Alberta, T5J 3V9

780-433-0274

MODE D'EMPLOI :

BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI. Ce liquide prêt-à-utiliser devrait être appliqué avec l'embout de vaporisation fixé à la bouteille. Faire l'essai du produit sur une petite zone peu visible pour vérifier que le produit ne décolore pas ou ne tache pas les surfaces avant de procéder au traitement d'une zone entière. Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la ré-infestation.

COMMENT AMORCER ET ENTRETENIR VOTRE VAPORISATEUR À GÂCHETTE

1. Après avoir bien agité le produit, enlevez le bouchon du contenant et remplacez-le par l'ensemble tuyau et bouchon de vaporisateur. Serrez bien.
2. Tournez l'embout du vaporisateur d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Tenez le vaporisateur sous le niveau du contenant et amorcez-le en pompant la gâchette 10 à 15 fois, jusqu' à ce que le produit soit dispensé. Réglez l'embout à jet fin ou jet liquid.
3. Après chaque utilisation, lavez le vaporisateur et le tuyau à fond avec de l'eau. Retournez le tuyau et l'ensemble tuyau et bouchon au contenant et serrez-le fermement. Tournez l'embout en position fermé (OFF) et rangez-le au-dessus du niveau du liquide dans le contenant pour empêcher les fuites.

REMARQUE: Si le vaporisateur ne fonctionne pas adéquatement, enlevez l'embout et vérifiez l'ouverture et les trous dans le composant en caoutchouc pour découvrir les obstructions éventuelles. Vérifiez pour vous assurer que l'embout n'est pas en position fermé (OFF). Replacer l'embout, retournez l'ensemble tuyau et bouchon de vaporisateur au contenant et procédez.

LIMITATIONS D'UTILISATION POUR TOUTES LES UTILISATIONS

NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.

NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie ou des sources d'électricité.

NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée.

NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. à l'intérieur dans les greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards; et à l'extérieur sur les avant-toits, soffites sauf lors de l'utilisation pour tuer les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans leurs nids).

NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. Également, pour l'utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.

Utilisation à l'extérieur : **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).

Éviter de pulvériser sur la végétation et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec le produit pulvérisé.

NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

Utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et des structures indiquées : NE PAS traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du site de traitement.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un brumisateur/nébulisateur, qu'il soit portatif ou fixe. L'utilisation de ce produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout s'il est de couleur pâle, à prît de l'âge, a été exposé longtemps aux intempéries ou est endommagé de toutes autres façons) peut causer des taches, des blanchissements ou de la décoloration. Certains facteurs, comme la chaleur extrême et l'exposition directe au soleil peuvent promouvoir les dommages.

Toujours traiter au préalable une petite surface peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches. Vérifier 30 minutes plus tard pour la présence de taches. Peu importe les résultats de l'essai, NE PAS appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium lorsque celui-ci est directement exposé au soleil ou lors de la chaleur du jour.

NE PAS appliquer sur des tapisseries, du papier peint ou du matériel similaire qui est susceptible d'être taché.

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS ET POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET SUR LES VÉRANDAS, LES PATIOS ET LES TERRASSES

COMMENT APPLIQUER

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT, TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses l'intérieur ou d'un traitement localisé à l'intérieur ou à l'extérieur.

Un TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Un TRAITEMENT LOCALISÉ s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce (à l'intérieur) ou de la superficie totale traitée (à l'extérieur).

USAGE INTÉRIEUR

Pour tuer les fourmis, anthrènes des tapis, blattes, grillons, perce-oreilles, cloportes communs, araignées, lépismes argentés, appliquer SEULEMENT en pulvérisation grossière sur les surfaces infestées jusqu'à ce que celles-ci soient mouillées, en déplaçant le jet assez rapidement pour éviter un mouillage excessif des surfaces et un gaspillage du produit. Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface à traiter. Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits

difficiles d'accès à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; autour des conduites et des réservoirs d'eau; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; autour des parois intérieures des fondations; autour des poubelles; des zones localisées de planchers et de couvre-planchers; et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). NE PAS dépasser 61,5 mL par m². Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Pour tuer les puces et les tiques sanguines, NE PAS appliquer sur la literie des animaux de compagnie, les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. NE PAS dépasser 61,5 mL par m². Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents

USAGE EXTÉRIEUR

Pour tuer les fourmis, blattes, grillons, perce-oreilles, cloportes communs, araignées, puces, tiques sanguines, mouches domestiques et pollénies du lombric : Pour utilisation uniquement dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments, les bacs à ordures et sur les vérandas, les patios et les terrasses. Appliquer en pulvérisation grossière sur les surfaces externes des fondations, autour des appareils d'éclairage et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles indiqués peuvent pénétrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface à traiter. Les mouches domestiques et les pollénies du lombric seront éliminées lorsqu'elles se poseront et qu'elles ramperont sur les surfaces traitées. NE PAS dépasser 61,5 mL par m². Le traitement peut être répété après 14 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR USAGE EXTÉRIEUR POUR TUER LES GUÊPES, LES FRELONS ET LES GUÊPES JAUNES DANS LEURS NIDS

Il est conseillé de pulvériser le produit sur les nids tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des insectes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. Pulvériser uniquement par temps calme. Se tenir à une distance sécuritaire, soit de 2 à 2,5 mètres du nid. NE PAS se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir. Tenir le contenant à la verticale à bout de bras et diriger la buse de pulvérisation vers le nid. Pulvériser d'abord sur l'ouverture du nid. Ensuite, pulvériser le reste du nid jusqu'à saturation. Prévoir suffisamment de temps pour que les insectes meurent. Tout insecte qui revient au nid traité sera tué. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. NE PAS dépasser 61,5 mL par m². Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard. Laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque application. Couvrir les aquariums pendant l'application. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues et des étincelles. NE PAS vaporiser près d'une flamme vive, près d'étincelles ou en fumant. NE PAS vaporiser sur les bardeaux d'asphalte parce que ce produit peut les tacher.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux et les animaux sauvages. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Pour le traitement des nids d'insectes piqueurs, ce produit sert uniquement à la lutte contre les guêpes jaunes, les frelons et les guêpes. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉNONCÉS DE MARKETING FACULTATIFS

Contient des arômes de cèdre

Contient des arômes de d-limonène

Contient des arômes de lemongrass

Contient des arômes de citronnelle

Contient des arômes de eucalyptus

Contient des arômes de lavande

Contient des arômes de géraniol